

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n°38

Vendredi 23 mars 2012

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Rémi LE BERRE

Présents : M. Le Maire Jean Louis VIGNON, Julien POUPON, Bernard CORNEC, Hervé LE MENS, Pascale CORRE, Sébastien GALLET, Nathalie ABIVEN, René RAUD, Rémi LE BERRE, Yvon LE BRAS, Fanch DANTEC, Annie MOAL et Jacques BEAUCHAMP.

Absent : Yvan BRISHOUAL a donné pouvoir à Jean Louis VIGNON jusqu'à 19h.

Le Maire ouvre la séance à 18h en présence de Thierry ROCH, trésorier.

Le compte rendu du conseil municipal n°37 est adopté à l'unanimité.

I- BUDGET PRIMITIF 2012

L'ordre du jour du conseil est essentiellement le budget primitif 2012. Monsieur le Maire et Julien POUPON présentent au conseil la proposition du budget primitif.

En préambule, Monsieur le Maire nous signale que le budget 2012 se fera sans modification des taux d'imposition communaux.

Après quelques rappels du Compte Administratif 2011, nous passons à la présentation du budget communal 2012.

BUDGET COMMUNAL

Section fonctionnement

Commune de Saint-Urbain



BILAN FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	montants 2012	%
charges à caractère général	204 550,00 €	27,7
charges de personnel	322 000,00 €	43,6
charges gestion courante	148 680,00 €	20,1
charges financières	46 600,00 €	6,3
autres dépenses	16 265,37 €	2,2
	738 095,37 €	

Recettes de fonctionnement	montants 2012	%
Produits de services	73 100,00 €	7,8
Impôts	444 157,00 €	47,3
Autres taxes	65 000,00 €	6,9
Dotations, subventions	337 053,00 €	35,9
autres ressources	19 215,37 €	2,0
	938 525,37 €	

Autofinancement 200 430,00 €

La section fonctionnement dégagerait 200 430 € qui sont nécessaires au remboursement de la dette de 177 200 € donnant ainsi un autofinancement de 23 230 €.

Les principales dépenses de fonctionnement (+ 4,89 %) sont en augmentation, dû à la hausse du coût de l'énergie et la participation aux structures sociales intercommunales.

Un débat s'instaure sur l'adhésion à Ener'gence. Monsieur le Maire propose un vote : 3 pour l'adhésion ; 2 abstentions et 9 contre l'adhésion.

Les recettes de fonctionnement progressent de 2,65 % dû à la stabilité de la fiscalité communale, aux dotations de l'état et aux impôts en légère hausse par l'effet population.

Monsieur le Maire nous précise que lors du budget primitif, un principe de précaution est appliqué, en minimisant les recettes et en augmentant sensiblement les dépenses. Le bilan sera fait au cours du compte administratif 2012.

Section investissement

Commune de Saint-Urbain



INVESTISSEMENT 2012

Bâtiments 76 795 € École 11 670 € Voirie 340 635 €	Dépenses		Recettes	
	Equipements	429 100 €	80 913 €	subventions
	Déficit 2011	218 633,27 €	69 139,54 €	TLE + FCTVA
			3 060 €	Remboursement Assai
			206 600,17 €	Fonctionnement 2011
			23 230 €	Autofinancement 2012
			4 065,37 €	amortissement
		647 733,27 €		387 008,08 €

Présenté au CM n°38 du 23 mars 2012

Résultat attendu 2012 : - 260 725,19 €

La section investissement est prévue déficitaire de 260 725,19 €. Un prêt à 5,04 % sur 15 ans sera contracté au Crédit Agricole pour 250 000 €.

Les principaux programmes d'investissement sont :

- bâtiments et terrains, déficitaire de 73 343 €. Les principales dépenses sont le hangar communal (9 200 €), l'achat d'un terrain près de la station d'épuration (12 000 €), les toilettes publiques (9 053 €) et la réfection des tribunes au stade (30 000 €) ;
- école : achat d'un photocopieur 11 670 € de dépenses ;
- voirie : déficitaire de 263 172 €. Les principales dépenses sont l'aménagement de la voie romaine et de la route de Penhep pour 240 000 €, l'éclairage public pour 42 135 € et la sécurisation de la route d'Irvillac pour 15 000 €.

LES BUDGETS ANNEXES

Budget eau

Fonctionnement excédentaire de 64 272,77 €.

Investissement excédentaire de 20 976,52 €.

Commune de Saint-Urbain



FONCTIONNEMENT 2012

DEPENSES REELLES 88 300 €			
Charges diverses 65,67 700 €	Charges Financières 66 2 400 €	Charges Générales 011 60 430 €	Charges de personnel 012 24 800 €
RECETTES REELLES 152 602,77 €			
Consommation 106 700 €	Raccordements 4 000 €	Excédent 2011 41 902,77 €	
Excédent prévu 2012 64 272,77 € dont 41 902,77 € d'excédent 2011			

Présenté au CM n°38 du 23 mars 2012

Commune de Saint-Urbain



INVESTISSEMENT 2012

Dépenses		Recettes	
Equipements	52 500 €	1 000 €	subventions
Dette et capital	7 300 €	5 365,42 €	FCTVA
		64 272,77 €	Autofinancement 2012
		64 272,77 €	Exc. Investis. 2011
	59 800 €		80 776,56 €

Présenté au CM n°38 du 23 mars 2012

Résultat attendu 2012 : + 20 976,56 €

Budget assainissement

Fonctionnement excédentaire de 29 399 €.

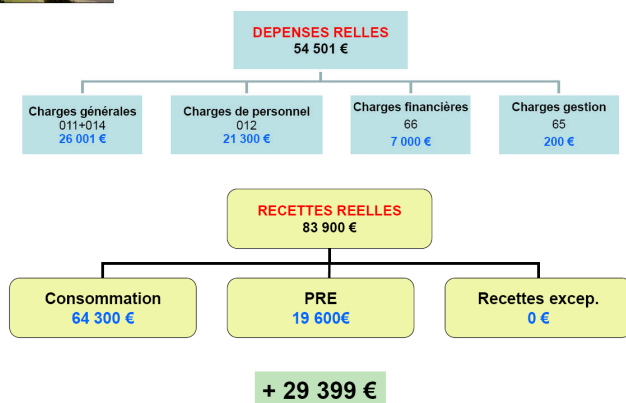
Investissement déficitaire de 54 862,22 €.

70 000 € sont budgétés pour la réalisation de la seconde station d'épuration. L'assainissement devenant compétence communautaire, c'est le dernier budget voté par le conseil.

Commune de Saint-Urbain



FONCTIONNEMENT 2012



Commune de Saint-Urbain



INVESTISSEMENT 2012

Dépenses		Recettes	
Equipements	73 000 €	0 €	subventions
Dette et capital	22 700 €	2 548,02 €	FCTVA
Déficit 2010	12 101,09 €	20 991,85 €	Autofinancement 2011
		29 399 €	Autofinancement 2012

107 801,09 € 52 938,87 €

Présenté au CM n°38 du 23 mars 2012

Résultat attendu 2012 : - 54 862,22 €

Le budget communal et les budgets annexes sont votés à l'unanimité.

III- QUESTIONS DIVERSES

Imputation comptable

Monsieur le Maire nous signale la possibilité de mettre en investissement certaines factures de dépenses inférieures à 500 € HT. Vote à l'unanimité.

Levée d'hypothèque

Une levée partielle d'hypothèque sera réalisée au lotissement de Ty Rhu. Vote à l'unanimité.

Recrutement contrat aidé

Monsieur le Maire propose de recruter 3 contrats aidés pour le personnel communal :

- 1 contrat pour l'administration de la mairie ;
- 2 contrats pour l'école.

Travaux VC3

Monsieur Bernard CORNEC nous informe que les travaux seront achevés fin avril.

Planning des permanences de l'élection présidentielle

Des tableaux pour les permanences pour les élections du 22 avril et du 6 mai sont réalisés.

Modification des statuts du syndicat d'électrification

Monsieur René RAUD nous signale qu'il faut modifier les statuts du syndicat d'électrification, notamment les articles 1 et 8 pour que le transfert de compétence soit effectif. Donc chaque conseil municipal des communes adhérentes doit voter. Vote : 14 Pour approuver les nouveaux statuts du syndicat.

Déplacement des panneaux

Lorsque les travaux sur la VC3 seront terminés, Monsieur Bernard CORNEC nous propose de déplacer les panneaux de début et de fin d'agglomération au niveau de la route de Penhep. Un débat sera réalisé pour le devenir des priorités des différentes routes.

IV- Paroles aux adjoints

Nathalie ABIVEN nous fait le compte rendu de la réunion pour les chemins de randonnée. Elle nous signale que le vote du budget du SIVURIC a été réalisé.

Pascale CORRE nous informe des différentes réunions qu'elle a réalisées :

- le CMJ en vue des élections ;
- le conseil d'école pour la préparation du budget ;
- soirée débat le 29 mars, sur le thème « Adolescence et conduite à risque ».

Sébastien GALLET nous informe sur les demandes de permis de construire.

René RAUD nous signale qu'il a pris contact avec l'opérateur Orange suite aux demandes de certains abonnés qui ont des problèmes de réception.

Julien POUPON nous fait le point sur le carnaval qui a eu lieu le 1^{er} avril à Landerneau et des différentes réunions auxquelles il a assisté.

V- Parole aux conseillers

Fanch DANTEC nous signale qu'un film sera présenté à la salle Ty Kreis-Ker le 12 avril, en collaboration avec Café-jardin.

<p>Prochaine réunion du Conseil Municipal : Mercredi 23 mai 20h30</p>
